



**HAL**  
open science

## ”Mosaïques et peintures d’un quartier de Nemausus : la fouille du parking Jean-Jaurès à Nîmes (Gard) ”

Julien Boislève, Jean-Yves Breuil, Bertrand Houix, Ophélie Vauxion

### ► To cite this version:

Julien Boislève, Jean-Yves Breuil, Bertrand Houix, Ophélie Vauxion. ”Mosaïques et peintures d’un quartier de Nemausus : la fouille du parking Jean-Jaurès à Nîmes (Gard) ”. Décor et architecture en Gaule entre l’Antiquité et le haut Moyen-Âge : mosaïque, peinture, stuc..., Actes du colloque de Toulouse, 9-12 octobre 2008, Oct 2008, Bordeaux, France. p. 33-48. hal-01782069

**HAL Id: hal-01782069**

**<https://hal.science/hal-01782069v1>**

Submitted on 1 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Mosaïques et peintures d'un quartier de *Nemausus* La fouille du parking Jean-Jaurès à Nîmes (Gard)

---

*Julien Boislève, Jean-Yves Breuil, Bertrand Houix, Ophélie Vauxion*

## INTRODUCTION

La construction d'un parc automobile souterrain dans l'allée centrale de l'avenue Jean-Jaurès, au cœur de l'agglomération actuelle de Nîmes, a permis la fouille, en 2007, d'une étroite fenêtre longue de 400 m et la mise au jour, sur une superficie de 6500 m<sup>2</sup>, de tout un secteur de la partie sud-ouest de la ville antique de *Nemausus*.

Située à la charnière de deux anciennes limites majeures, entre l'enceinte de la ville gauloise au nord et l'enceinte romaine au sud (fig. 1), la fouille a documenté la transformation progressive des abords sud d'une agglomération gauloise en un quartier d'une cité romaine.

Dévolu aux vignobles dès les IV<sup>e</sup> s. et III<sup>e</sup> s. a.C., puis occupé au I<sup>er</sup> s. a.C. par des forgerons, ce secteur est urbanisé à partir du règne d'Auguste au moment même où le paysage urbain nîmois se transforme radicalement (édification de l'enceinte et des principaux monuments publics). Respectant la trame préexistante, le réseau viaire est réaménagé et largement renforcé. Du nord au sud, vers l'extérieur de la ville, huit îlots sont progressivement lotis (fig. 2). Ils sont le plus souvent occupés par de vastes demeures privées. Certaines, à péristyle, présentent des plans comparables : les pièces sont desservies par des galeries ouvrant sur une cour pourvue d'un bassin d'agrément. D'autres, à la morphologie plus variée, témoignent d'une adaptation au parcellaire ou de transformations ultérieures. L'abandon du quartier intervient principalement au III<sup>e</sup> s. p.C., transformant cette partie de la

ville en zone de friches et de cultures. Ainsi scellés par les terres médiévales et les épais remblais de l'avenue aménagée au XVIII<sup>e</sup> s., les vestiges antiques sont assez bien conservés, comme le montrent l'état de certains pavements mosaïqués et la présence de peintures murales encore en place.

Cet article vise à offrir un panorama général des décors architecturaux des pièces des bâtiments découverts lors de cette opération préventive. Nous avons opté pour une présentation distincte des sols décorés et des peintures murales afin de souligner pour chaque support la variété et les traits dominants en matière de mise en œuvre, de représentation et d'adéquation avec l'architecture. La présentation des pavements décorés suit un ordre topographique – du nord vers le sud – en liaison avec les édifices dont ils font partie intégrante. La fréquence et la variété des peintures murales autorisent une approche plus synthétique.

L'une des grandes *domus* (îlot G), intéressante par la lisibilité de son plan et la conservation de plusieurs peintures et mosaïques qui permettent d'articuler – modestement – décor et espace architectural, fait l'objet d'un article spécifique dans ces actes<sup>1</sup>.

## LES PAVEMENTS

Plus de cent soixante-dix points de découvertes de pavements décorés sont aujourd'hui recensés à Nîmes. Ils se répartissent de façon assez homogène dans le

---

1- Boislève *et al.*, dans ce volume, 49-66.

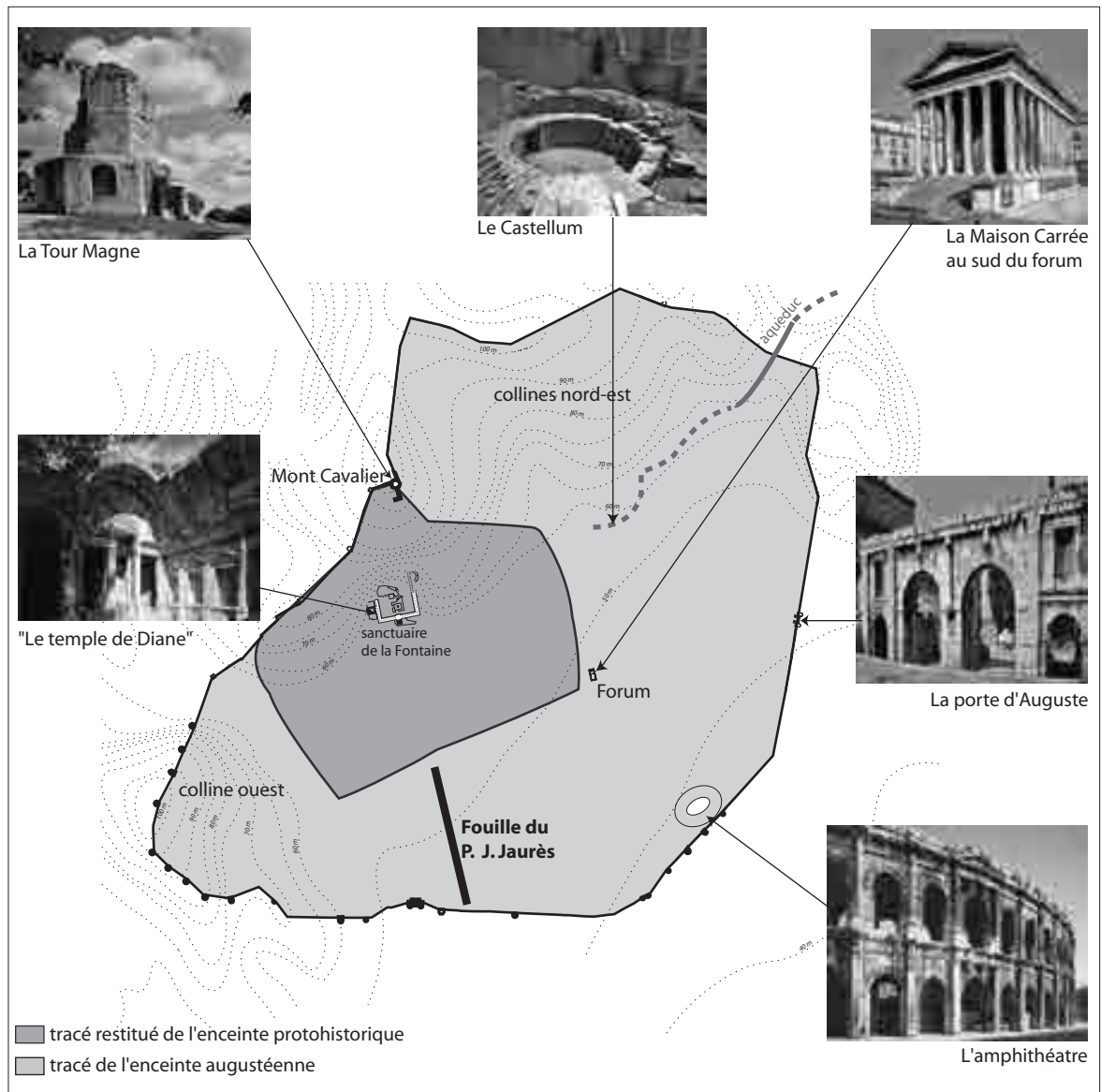


Fig. 1. Nîmes. Localisation de la fouille du parking Jean-Jaurès au regard des deux anciennes enceintes et des principaux monuments antiques de la ville.

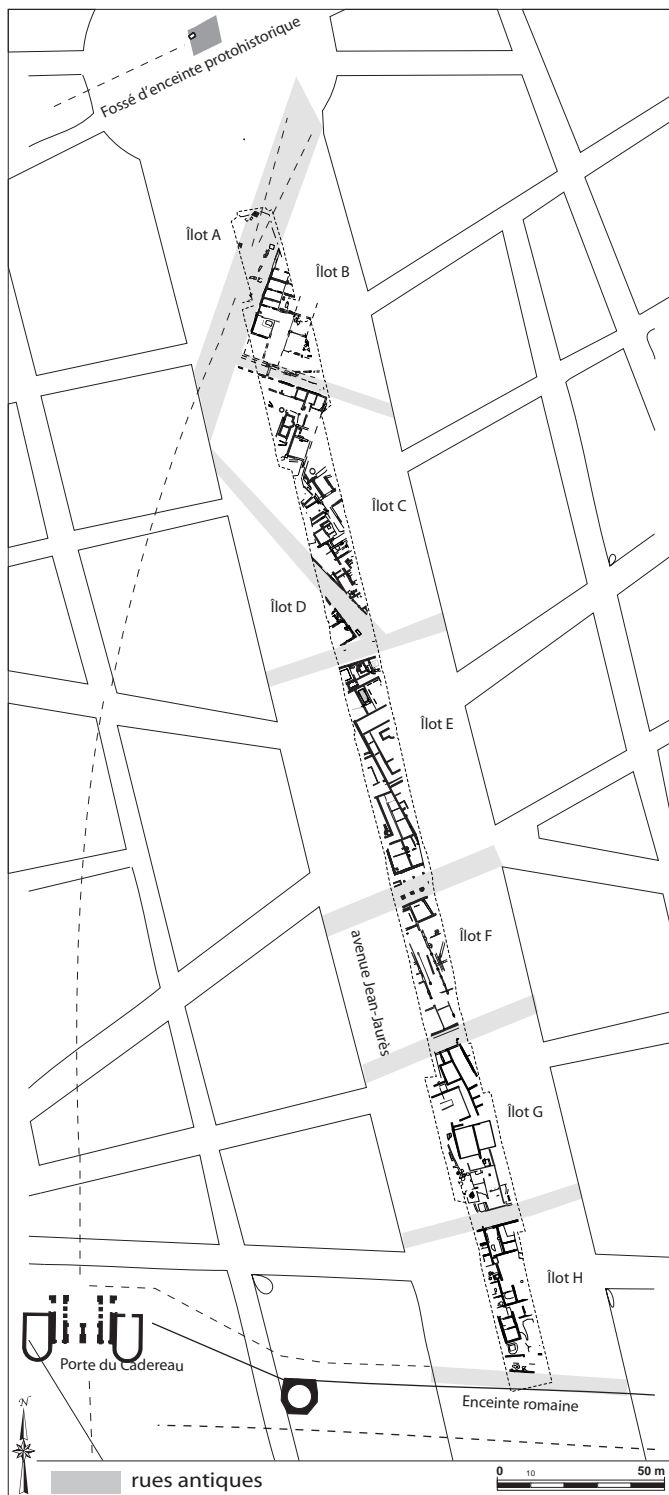


Fig. 2. Nîmes. Fouille du parking Jean-Jaurès. Plan cumulé des vestiges des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. p.C. sur fond cadastral actuel.

tissu urbain avec une densité relativement plus forte dans le quartier du forum. Parmi les plus anciennes mosaïques nîmoises, l'une est antérieure à l'*Augusteum* (sanctuaire impérial organisé autour de la source de la Fontaine), l'autre au forum et rappelle les réalisations hellénistiques (mosaïque au Nageur). Les plus récentes, notamment la mosaïque des Noces d'Admète, sont datables de la fin du I<sup>er</sup> s. et du début du III<sup>e</sup> s. p.C., au moment où la ville entre en récession. La *Carte archéologique de la Gaule, Nîmes*<sup>2</sup> donne un aperçu de ce corpus qui est en cours d'inventaire dans le cadre du fascicule du *Recueil général des mosaïques de la Gaule Narbonnaise*, consacré à la cité de Nîmes par Jean-Pierre Darmon. La fouille du parking Jean-Jaurès offre un bel échantillon de cet ensemble. Il y a au total quarante et un sols en dur, dont le niveau esthétique, du simple sol de confort monochrome à la mosaïque d'apparat, et l'état de conservation sont variables<sup>3</sup>. On relève vingt et un sols décorés dont treize mosaïques, deux sols mixtes en terrazzo et *tessellatum* sur terrazzo et six sols en terrazzo ornés de tesselles ; l'*opus sectile* est absent. Vingt sols, en terrazzo ou en *opus signinum*, sont sans décor apparent – certains d'entre eux n'étant que partiellement reconnus. Le tableau suivant livre la répartition des sols en dur par îlot<sup>4</sup>.

îlots	C	D	E	F	G
<i>Opus tessellatum</i>	2	-	4	1	6
<i>Opus tessellatum</i> sur terrazzo	1	1	-	-	-
<i>Opus signinum</i>	2	-	1	2	1
Terrazzo décoré	-	-	6	-	-
Terrazzo sans décor	7	1	3	-	3
Sol en terre battue	2	-	11	6	5

### Mise en œuvre et datation

Tous ces pavements sont fondés sur des radiers de pierres épais de 8 à 18 cm en moyenne (*statumen*). La chape de mortier de chaux (*rudus*) qui y est ensuite coulée est soigneusement lissée en surface dans le cas des sols en *opus signinum* (chaux et terre cuite<sup>5</sup>) ou en

terrazzo (chaux et éclats de calcaire blanc<sup>6</sup>) – qui sont majoritaires –, ou bien supporte une seconde épaisseur, parfois mêlée d'un fin tuileau (*nucleus*). Un lait de chaux fixe alors le *tessellatum*.

Dans l'attente du résultat de l'analyse des roches et des autres matériaux employés pour la fabrication des tesselles, les premières identifications suggèrent qu'elles sont le plus souvent taillées dans des calcaires de provenances régionales, plus rarement des marbres ou des granits, donnant les teintes blanches, grises, ocre jaune, rouges, brunes et noires. La terre cuite apporte certaines teintes rouge orangé<sup>7</sup>. Trois sols en *opus tessellatum* (mosaïque au Buste, Achille à Skyros, Penthée), qui sont aussi les plus récents, incluent des pâtes de verre opaques (vert vif, bleu clair et bleu foncé), voire même translucides sur la mosaïque d'Achille, qui se distingue en outre par la présence possible de tesselles de faïence. Aucune trace de pigment n'apparaît à l'œil nu.

L'insertion stratigraphique des pavements montre qu'ils sont installés pour la plupart dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. p.C. Les mosaïques au Buste et au Fleuron appartiennent certainement au II<sup>e</sup> s. p.C. Au sud, les niveaux sous-jacents aux mosaïques d'Achille et de Penthée sont datés après 75-100 p.C.

### Description des pavements du nord au sud

Dans l'îlot C, l'aile occidentale d'un ensemble bâti, dont la décoration pariétale n'est pas connue, comprend une série de pièces dotées de sols en terrazzo de facture passable. La plus remarquable (PCE5013), flanquée de deux corridors de type *fauces*, s'ouvre en exèdre et s'apparente à un *tablinum*. Le sol porte un semis irrégulier d'incrustations de marbres autour d'un panneau central, probablement en *opus tessellatum*, de 0,90 m de côté, malheureusement détruit et/ou récupéré dans l'Antiquité (fig. 3).

Cette pièce est contiguë à une cour à l'est, sur le côté nord de laquelle deux salles mosaïquées aux murs totalement dérasés paraissent ouvrir. On se demande si la première, connue seulement par sa large bordure noire et blanche où la pose des tesselles est serrée,

2- CAG 30/1.

3- La dépose des mosaïques a été réalisée par l'entreprise Mosaïques SARL (R. Rogliano).

4- L'îlot A est seulement connu par un portique, tandis que les îlots B et H n'ont pas révélé de sols construits.

5- Gros 2004.

6- Ginouvès & Martin 1985, 148 ; Garmy & Monteil 2000, 151 et 158.

7- La partie lisse des fragments est placée en surface du *tessellatum*. Au revers, aucun indice typologique susceptible d'apporter une datation n'a pu être décelé lors de la restauration.

Fig. 3. Nîmes, Parking Jean-Jaurès.  
Pièce PCE5013. Sol en terrazzo à  
incrustations autour d'un panneau  
central détruit (cl. Y. Pascal, INRAP).



Fig. 4. Nîmes, Parking Jean-Jaurès.  
Pièce PCE5011. Mosaïque géométrique  
(détail) (cl. Y. Pascal, INRAP).



comportait un champ uniforme ou un ornement centré. Dans la seconde (PCE5011), la mosaïque, assez bien conservée, donne à voir une élégante composition couvrante à trame quadrillée en filet simple<sup>8</sup> (fig. 4). Le pavement subsiste sur 5,56 x 3 m ; les dimensions complètes sont de l'ordre de 6,60 x 3,50 m environ. Le champ est encadré d'une bande de raccord de 0,32 m conservée d'un seul côté et de filets

monochromes, l'un noir, l'autre blanc. La largeur des bandes est de 0,26 m ; le nombre des rangs de cases qui apparaissent (7 x 3) dans la longueur et la largeur est sans doute originel. Les bandes du quadrillage accueillent des motifs géométriques (fleuron à pétales cordiformes au trait noir, cercle de quatre fuseaux, svastika rouge, fleuron rouge de quatre boules à tiges, nœud de Salomon polychrome...), parfois en lien avec une divinité gréco-romaine (thyrses de Dionysos, trident de Neptune, foudre stylisé...). Les grandes cases carrées délimitées par les bandes sont

8- *Décor*, 145.



Fig. 5. Nîmes, Parking Jean-Jaurès. Pièce PCE4157. Sol en terrazzo avec tapis mosaïqué rectangulaire et buste féminin en médaillon (cl. Ph. Cayn, INRAP).

chargées de fleurons polychromes, tous uniques, tels que fleuron à quatre pétales fuselés et quatre pétales cordiformes, fleuron à quatre pétales fuselés et quatre pétales en fer de lance en diagonale autour d'un bouton central circulaire ou bien en croisette, etc. Il n'y a pas non plus, semble-t-il, de rythme dans la répartition des motifs des carrés d'intersection, à l'exception des deux occurrences du nœud de Salomon sur un axe diagonal. L'exécution est à la fois légère et très soignée, à l'aide de tesselles fines (328 tesselles/dm<sup>2</sup> sur la partie décorée) ; la polychromie, encore discrète, met en valeur la diversité et la stylisation des motifs, peu communs pour certains d'entre eux. Inspirée des plafonds à caissons, la trame est d'abord attestée sans remplissage sur l'un des sols de la maison à la Cloison de bois, à Herculaneum puis en Italie du nord. Henri Lavagne y recense une série homogène et "très dépouillée" où la trame est chargée de motifs

géométriques et bichromes. Il lui rattache un petit groupe de pavements du sud de la Narbonnaise<sup>9</sup>, où le schéma, encore simple et fortement marqué par le modèle italique, a "moins d'austérité". Cet auteur voit dans la mosaïque M de la villa de Gilly, datée au début du II<sup>e</sup> s. p.C., un "chaînon manquant" entre l'ensemble nord-italique du I<sup>er</sup> s. p.C. et le groupe Vienne-Lyon où la trame est encore utilisée aux II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>10</sup> Calé entre la fin de l'époque augustéenne et le milieu du II<sup>e</sup> s. p.C. par la stratigraphie, l'exemple nîmois arbore une ornementation variée sans impression de surcharge, le schéma restant très net.

9- Aix-en-Provence, clos des Tilleuls ; Lattes, Saint-Sauveur ; Nîmes, rue de l'Horloge ; Orange, Saint-Florent : voir les références bibliographiques données dans Lavagne 1986, 249.

10- Lavagne 1986.

Plus au sud, la pièce PCE4157, d'environ 47 m<sup>2</sup>, se trouve à l'angle de l'îlot D dont l'essentiel se développe hors de la fouille. Elle possède un sol postérieur à un premier état d'enduit mural. Une large bande de raccord en terrazzo enserre un tapis mosaïqué rectangulaire, mesurant 3 x 2,35 m, délimité par une ligne de triangles à degrés et par une tresse à deux brins (fig. 5). Il comporte un panneau carré occupé par un cercle orné d'un buste, avec un petit dauphin noir aux nageoires rouges prenant place dans chacun des écoinçons visibles. Seuls les épaules et le bas du visage, encadré par de longs cheveux noirs, sont conservés. Une

boucle d'oreille inclut quelques tesselles de pâte de verre bleu. L'ensemble est traité en noir, blanc, ocre et jaune. Ce buste est tourné vers le fond de la salle, qui a certainement fonction d'apparat (*œcus* ou *triclinium* ?). Ce pavement a pu être réalisé au cours du I<sup>er</sup> s. p.C., ce qui s'accorde avec la datation avancée pour les peintures murales effondrées sur le sol.

Dans la partie nord de l'îlot E, un ensemble, nommé E4, de 142,50 m<sup>2</sup> comprend quatre pièces et une galerie s'organisant selon un plan transversal à la faveur d'un effet d'amplitude (fig. 6). Il accorde une

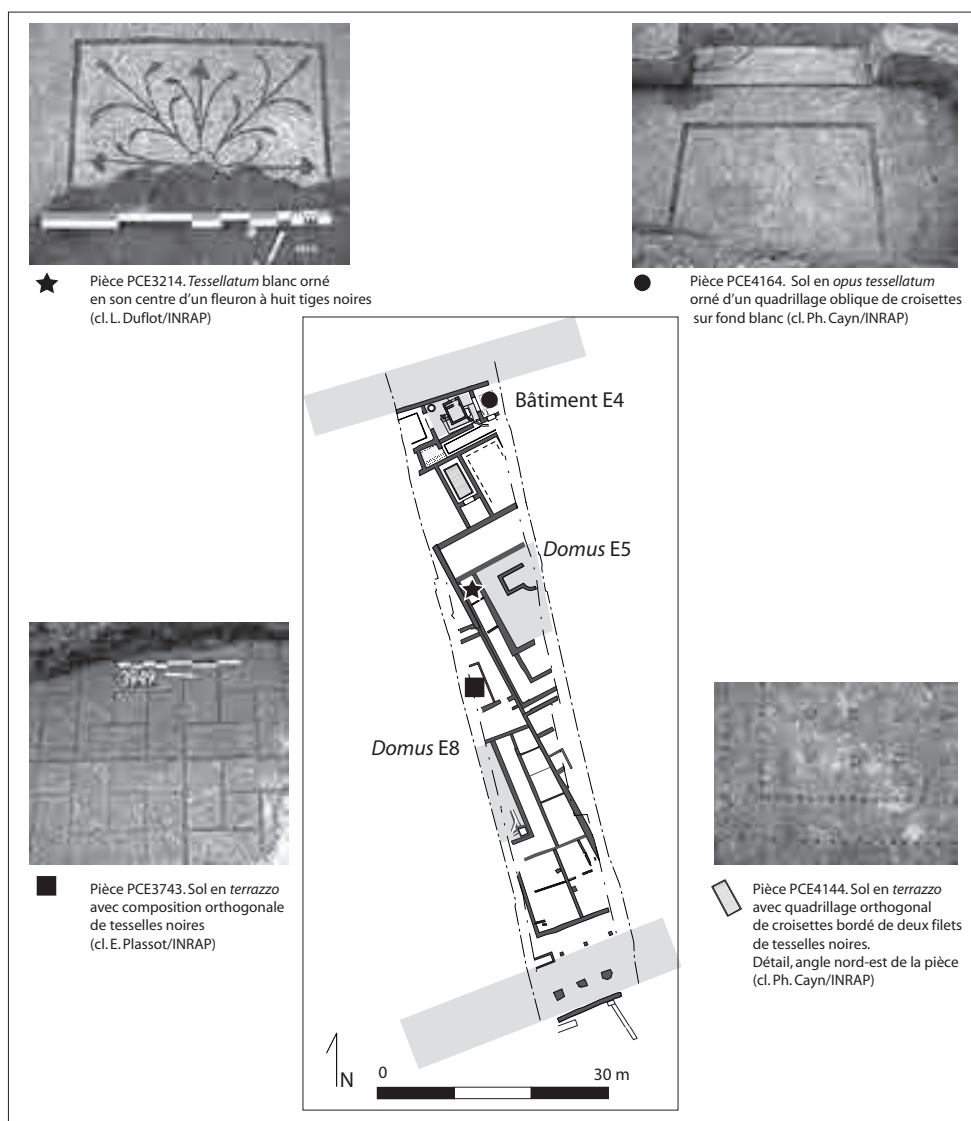


Fig. 6. Nîmes, Parking Jean-Jaurès. Pavements décorés au sein de l'îlot E.



part importante à la cour, pourvue d'un puits et d'un bassin d'agrément (qui a pu recevoir un placage de marbre), et à la circulation (galerie et antichambre). Les deux principales pièces (PCE4164 et PCE4286) ouvrent en vis-à-vis sur la cour et se répondent par leur programme décoratif identique. Les sols en *opus tessellatum* sont ornés d'un quadrillage oblique de croisettes (une blanche, quatre noires) sur fond blanc (fig. 6), tandis que les murs reçoivent un décor assez complexe à dominante rouge (cf. infra). La galerie offre un sol en *tessellatum* à quadrillage irrégulier de cubes noirs, motif que l'on retrouve sur un fond en terrazzo dans la petite pièce voisine, sorte d'antichambre. La conception particulière du plan, parfaitement adapté au parcellaire, n'est pas sans rappeler la maison aux Cinq mosaïques à Saint-Romain-en-Gal, quoique plus tardive (138 p.C. pour son premier état) et spacieuse à la fois (480 m<sup>2</sup>)<sup>11</sup>. Pour l'heure, on hésite ici sur la fonction du bâtiment, domestique ou lié à des activités de service, en regard de la part accordée aux espaces ouverts et/ou de circulation – la restitution d'un étage demeurant incertaine.

Ce même îlot abrite la *domus* E5 dont la surface au sol est estimée à près de 544 m<sup>2</sup> dans son premier état (première moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C.). Elle associe deux corps de bâtiments de part et d'autre d'un axe médian perpendiculaire à l'axe de la parcelle (fig. 6). Au nord, quatre pièces sont disposées à la perpendiculaire d'une galerie de plus de 50 m<sup>2</sup> qui en commandait l'accès. Tous ces espaces ont été uniformément revêtus d'un sol en terrazzo. Le quadrillage droit et oblique de lignes de cubes noirs ornant le sol de la galerie est connu pour la probable galerie qui desservait la pièce à la mosaïque au Nageur, au sein d'une demeure antérieure à l'aménagement du forum de Nîmes<sup>12</sup>. À Nîmes, d'autres galeries possèdent une telle ornementation, notamment rue Saint-Laurent<sup>13</sup> ou place Questel, dans une maison présentée lors de ce colloque par J. Henique<sup>14</sup>.

D'une surface de 15,40 m<sup>2</sup>, la pièce PCE4144, précédée d'une antichambre qui garantit aux occupants une certaine intimité, paraît privilégiée par sa position axiale : il s'agit sans doute de la chambre principale qui, éloignée de la cour, seule source de

lumière, nécessitait un éclairage artificiel. Associé à un décor pariétal relativement simple et daté de la première moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C., le sol en terrazzo est serti d'un tapis de tesselles noires bordé de deux filets dentelés. Le champ est un quadrillage orthogonal de croisettes (une blanche, quatre noires) disposées à l'oblique par rapport à l'axe de la pièce (fig. 6). À Nîmes, le même type de semis de croisettes encadré d'un seul filet dentelé est connu rue Saint-Laurent, au changement d'ère ; les croisettes (une blanche, quatre noires) y sont également disposées à l'oblique par rapport aux directions de la pièce<sup>15</sup>.

Dans cette maison E5, le corps de bâtiment nord surplombe de 0,40 m une cour jardin (82 m<sup>2</sup>) cernée par un portique en U. Dans un second temps (deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C. ?), le jardin est agrandi sur l'aile sud du portique et reçoit, dans sa partie nord, un bassin rectangulaire à abside saillante semi-circulaire (env. 12,50 m<sup>2</sup> dans œuvre pour plus de 0,70 m de profondeur). Son fond a été revêtu d'un *tessellatum* blanc fixé à l'aide d'un mortier de tuileau qui couvre une couche préparatoire de mortier. Le hériçon de pierres supporte également les parois, enduites de mortier de tuileau à trois reprises. Au 11<sup>e</sup> s. p.C., la galerie ouest est recoupée par l'installation d'une pièce dont le *tessellatum* blanc est orné en son centre d'un panneau carré chargé d'un fleuron à huit tiges noires se terminant par un pétale fuselé sur les diagonales et par un pétale cordiforme dans les axes (PCE3214, fig. 6). On comparera ce fleuron à celui placé au centre d'un tapis mosaïqué à composition d'étoiles découvert en 1864, place de l'Oratoire<sup>16</sup>.

Dans l'îlot E toujours, la *domus* E8, édifiée dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C., présente un plan similaire à la précédente, par juxtaposition d'un corps de bâtiments et d'une cour à portiques, probablement aussi en U. Au nord, une large galerie au sol en terrazzo à semis de cubes noirs côtoie une pièce également dotée d'un terrazzo (PCE3743). Le décor de tesselles noires reproduit une composition orthogonale de carrés adjacents de 0,40/0,42 m, formés de quatre rectangles égaux autour d'un petit carré de 0,14 m (fig. 6). À Nîmes, ce type de composition est connu sur le site du collège de la Révolution<sup>17</sup> entre 25 et

11- Prisset et al. 1994, 44-102.

12- CAG 30/1, 293.

13- CAG 30/1, 306.

14- Voir Henique, dans ce volume, 67-79.

15- Genty et al., 1980, 114-118.

16- Espérandieu 1935, n° 69 ; CAG 30/1, 318.

17- Piskorz 2000, 54.

75 p.C., mais aussi à la ZAC des Halles, sur le *tessellatum* d'une galerie exécuté dans le dernier tiers du 1<sup>er</sup> s. p.C.<sup>18</sup>

Dans cette *domus* E8, les pièces disposées sur l'aile orientale de la cour ont des sols en terre battue mais l'une d'elles se distingue par un *opus signinum* sans décor. Ce sol comprend une première couche de tuileau reposant sur un hérisson de pierres et contre le nu des murs qui porte les peintures murales, datées de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C. ; une seconde épaisseur forme la surface du sol, en appui sur les parois enduites. L'occupation intense de la pièce se traduit par l'affaissement et la forte usure du sol, dans sa partie nord, près de l'entrée, et surtout au centre, où un rechapage a été réalisé à l'aide d'un béton blanchâtre. On retrouve ici le cas de figure d'une pièce – une chambre en l'occurrence – dotée d'une décoration murale assez soignée alors que le sol en est dépourvu.

Les autres sols construits mis au jour lors de cette fouille appartiennent à la grande *domus* de l'îlot G, qui fait l'objet d'un autre article dans cette publication<sup>19</sup>.

## PEINTURES MURALES

La quantité importante de peintures mises au jour sur le site<sup>20</sup> permet d'observer une certaine variété dans les décors, leur mise en œuvre ou la fonction des pièces auxquelles ils se rattachent. L'hétérogénéité des ensembles peints laisse aussi entrevoir certains traits dominants dans les choix décoratifs et à l'inverse quelques originalités.

L'évolution des modes décoratives au fil des deux à trois siècles d'occupation romaine du site est, en revanche, plus difficile à mettre en évidence. La majorité des décors semble correspondre à un état du 1<sup>er</sup> s. p.C. et peu sont datables des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. p.C. L'absence de superposition d'enduits liée à des changements de décor empêche l'observation des évolutions stylistiques<sup>21</sup>. Toutefois, plusieurs artisans

peintres ont parfois eu recours à un simple et mince badigeon<sup>22</sup> de chaux pour masquer un premier décor et en créer un second. La conservation médiocre de cette fine pellicule ne permet jamais d'appréhender la nature des décors ni de dater le recours à cette pratique. Si le site livre peu d'éléments pour suivre une évolution des décors, il met clairement en évidence la persistance des programmes décoratifs autant que la pérennité des matériaux. Dans de nombreuses demeures, le décor du premier état est maintenu jusqu'à l'abandon des bâtiments avec parfois quelques réfections minimales qui traduisent l'entretien des peintures<sup>23</sup>.

## Variété des décors

Au total, quarante et un décors peints ont été recensés sur le site, représentés aussi bien par quelques rares fragments qu'effondrés par pans de mur entiers. Une classification synthétique de l'ensemble permet de dégager de grandes familles de décors dont certaines particulièrement usitées. Ainsi, la classification par dominante chromatique des panneaux de zone médiane fait apparaître, sans surprise, la prédominance des décors à fond rouge ocre. Avec dix-sept occurrences, ils représentent plus de la moitié des décors pour lesquels nous disposons d'éléments de la zone médiane. Toutefois, une grande disparité de facture et de choix décoratifs se cache sous cette dénomination.

Dans l'îlot E, une petite salle cloisonnée (PCE3297) ouvrant à l'est sur la cour de la *domus* E5, présente un décor pour le moins minimaliste et, qui plus est, peu soigné. À une zone inférieure rouge, sans motif ni compartimentation, succède une zone médiane à panneaux rouges et inter-panneaux noirs, là encore sans le moindre motif ni même le moindre encadrement intérieur. De plus, de larges coulures jaunes tombant sur la zone inférieure témoignent d'un tra-

18- Monteil, dir. 1993, 108-111.

19- Boislève et al., dans ce volume, 49-66.

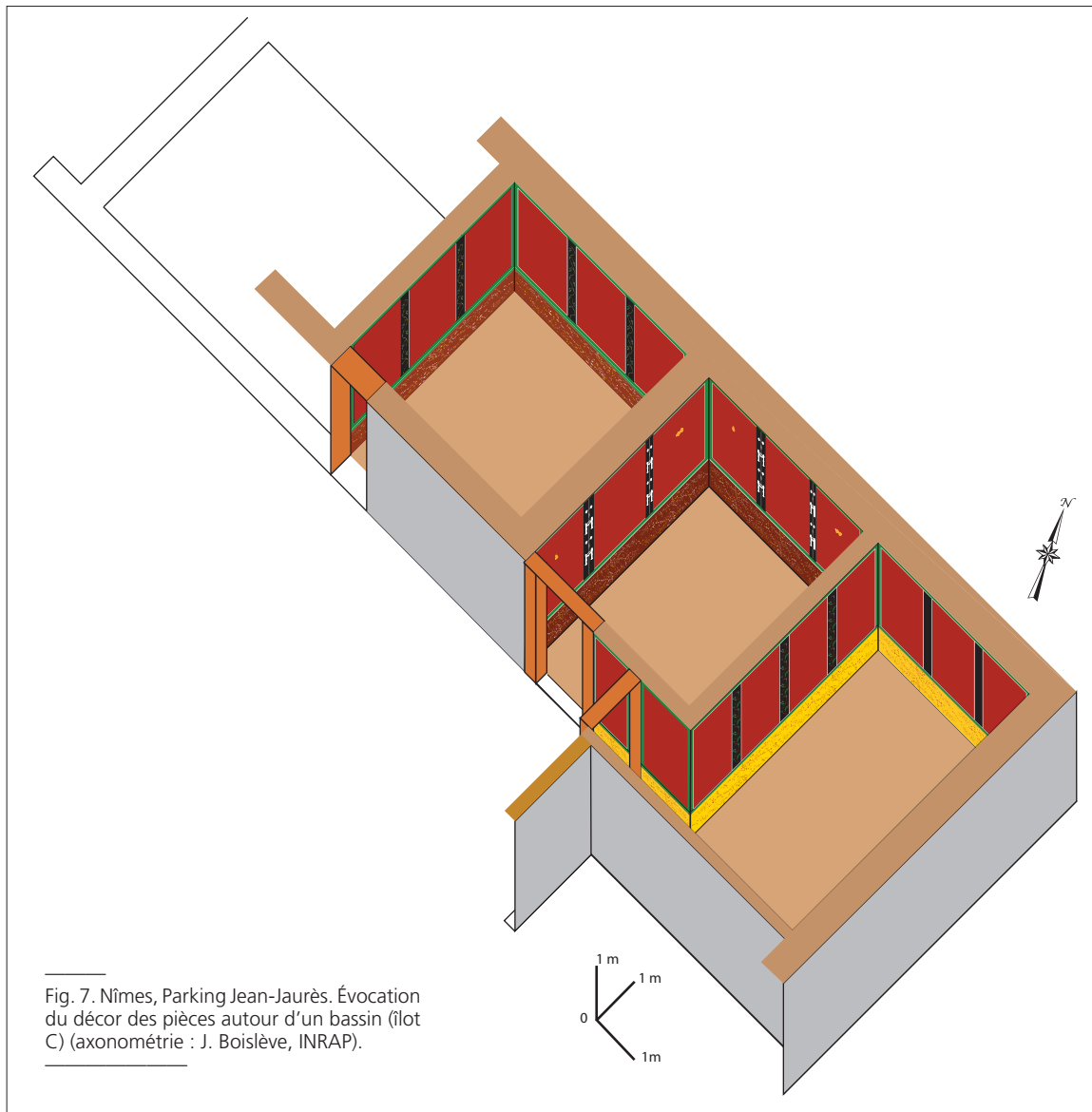
20- L'évaluation précoce du CEPMR (Centre d'étude des peintures murales romaines - Soissons (CNRS-ENS) et la présence de trois spécialistes sur la fouille ont permis un traitement et une étude spécifiques des nombreux enduits peints, adaptés au contexte de fouille préventive (Boislève et al. 2008).

21- Une seule pièce, dans l'îlot H, a livré des phases successives d'enduction avec superposition de trois décors, les deux précédents

étant piquetés pour permettre l'accrochage des suivants. Au premier décor à zone inférieure blanche mouchetée de noir succède un second enduit à fond blanc et semis grossier de larges points rouge bordeaux puis un troisième décor dont la zone inférieure est un fond jaune moucheté de blanc, de rouge et de noir.

22- Seules trois pièces attestent la présence d'un badigeon (PCE3498, PCE5345 et PCE4304) et on le suppose dans une quatrième (PCE5657).

23- On observe à plusieurs reprises de simples bouchages de mortier comblant un trou, principalement en partie basse du mur.



vail rapide et peu soigné révélant, peut-être, l'importance moyenne accordée à la pièce.

À l'inverse, dans quatre pièces d'un même bâtiment de l'îlot C entourant un nymphée (PCE5386, PCE5268, PCE5345 et PCE5539), plusieurs décors à fond rouge répondent à un schéma plus classique (fig. 7). Ici, le choix décoratif s'inscrit dans la mode bien connue des décors à rinceaux végétalisants ou à candélabres à ombelles se détachant sur un inter-panneau noir entre des panneaux rouges. La zone inférieure est traitée en brun rouge ou jaune rehaussé

d'un mouchetis plus ou moins dense. Un décor très similaire se retrouve dans la pièce PCE3327, dans la partie sud de l'îlot E (fig. 8). Ces ensembles, les plus représentés sur le site, correspondent à des décors relativement soignés, qui s'inscrivent dans une mode très répandue, sans révéler un rôle primordial de la pièce au sein de l'édifice. Dans le cas de l'îlot C, la répétition de ce type de décor pousse toutefois à s'interroger sur la fonction du bâtiment. On notera également que ces décors très similaires ornent des pièces d'assez petites dimensions tant en surface qu'en hau-

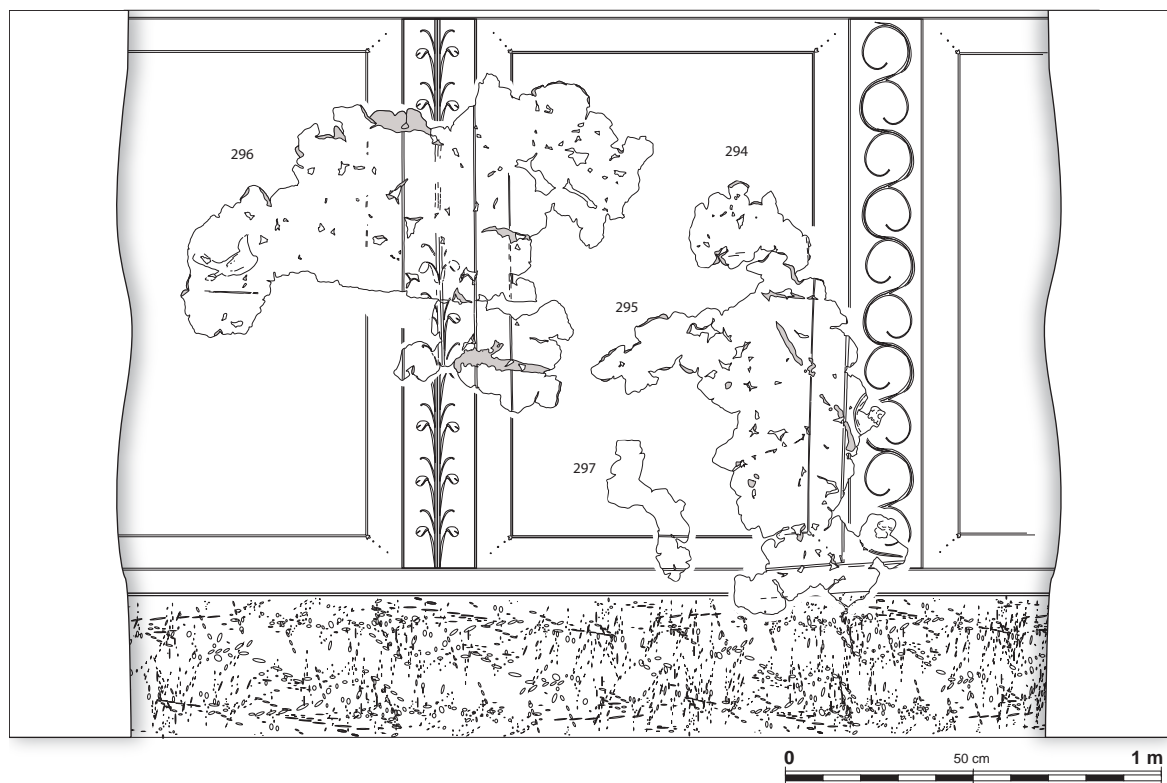


Fig. 8. Nîmes Parking Jean-Jaurès. PCE 3327 - mur ouest ? Restitution hypothétique du décor (relevés : J. Boislève et O. Vauxion. Restitution - DAO : J. Boislève, INRAP).

teur<sup>24</sup>, et dont le sol n'est jamais traité en dur (sols de terre battue).

D'autres décors, toujours à dominante rouge, présentent une composition assez complexe avec des accessoires décoratifs beaucoup plus nombreux et variés. C'est le cas, dans le bâtiment E4, évoqué plus haut (§ Variétés des décors et fig. 6), des peintures murales des pièces PCE4164 et PCE4286. Cette dernière livre par exemple un étonnant décor, malheureusement très dégradé (fig. 9). La zone inférieure, très sobre, est ornée d'une plinthe grise mouchetée puis d'une zone rouge compartimentée par de simples filets blancs. Au-dessus, une prédelle, à compartiments noirs et jaunes avec motifs de dauphins, supporte la zone mé-

diane à panneaux et inter-panneaux rouges séparés par des bandes noires. Entrelacs à objets suspendus et fines bordures ajourées agrémentent les fonds rouges tandis que les bandes noires sont ornées de guirlandes droites de feuilles vertes. Sur le côté opposé de la cour, la pièce PCE4164 présente un décor rouge, mais panneaux de zone médiane et compartiments de zone inférieure emploient cette fois, avec générosité, le rouge vermillon<sup>25</sup>. La composition reste simple bien que raffinée, avec des tiges à bouquets de feuilles vertes en zone inférieure et des encadrements à fines bordures ajourées en zone médiane. L'emploi d'un pigment coûteux en grand fond uni traduit une indiscutable

24- La hauteur de la pièce PCE5345, et par analogie celle des pièces PCE5539 et PCE5268, est de 2 m au maximum. La hauteur des parois de la pièce PCE3327 est, quant à elle, estimée entre 2 m et 2,10 m.

25- Des analyses de pigments réalisées par L. Raffaely ont permis de caractériser, par spectrométrie Raman, l'emploi du cinabre. L'analyse n'a toutefois pas porté sur la concentration du pigment. Notons enfin qu'il est, comme souvent, appliqué sur une sous-couche jaune.

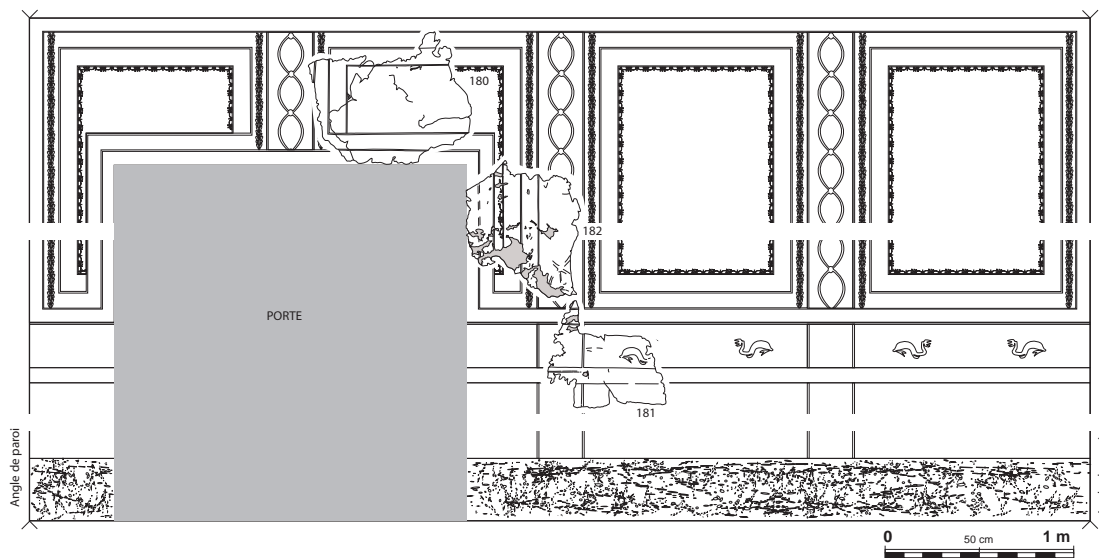


Fig. 9. Nîmes Parking Jean-Jaurès. PCE 4286 - mur MR4370. Restitution hypothétique du décor (relevés : J. Boislève et O. Vauxion. Restitution - DAO : J. Boislève, INRAP).

richesse du commanditaire et l'importance de la pièce au sein de la demeure.

La variété de composition et de traitement pour des décors de même dominante chromatique est donc bien présente dans ce secteur de la ville, parfois au sein d'une même demeure. Si la qualité du décor ne marque pas précisément la fonction d'une pièce, elle pourrait toutefois laisser transparaître son statut et les moyens du commanditaire.

Les décors prédominants à fond rouge voisinent bien sûr avec des décors faisant appel à d'autres couleurs. Ainsi, divers décors à fond blanc sont conservés, dont plusieurs datés du II<sup>e</sup> s. p.C., ce qui tendrait à confirmer le goût accru, à partir de cette époque, pour ces fonds clairs, lumineux mais aussi économiques. Là encore, on retrouve des schémas très modestes tel le décor de la pièce PCE5657 (îlot C) qui consiste en de simples compartiments délimités par une bande noire et ornés d'une plante verte. Le programme décoratif de la pièce PCE3498 (*domus* E8) livre, à l'inverse, une composition beaucoup plus raffinée avec de fins entrelacs à deux brins et objets suspendus ornant les inter-panneaux, des bordures

ajourées à pois pointés et des masques de divinités ou des cygnes en vignette au centre des panneaux (fig. 10).

Les décors à fond jaune, assez fréquents par ailleurs, ne sont représentés que par un seul décor avec panneaux jaunes et inter-panneaux rouges à candélabre à ombelle, dans la pièce PCE3497 (*domus* E8) (fig. 11).

En revanche, les ensembles à fond vert<sup>26</sup>, habituellement peu répandus semblent avoir rencontré un certain succès dans ce quartier puisque quatre pièces en sont pourvues (la pièce PCE3214 dans la maison E5, la pièce PCE4157 dans l'angle de l'îlot D, les pièces PCE8209 et PCE8216 de la grande *domus* de l'îlot G). Il s'agit à chaque fois de demeures riches et de pièces importantes. Le vert est toujours employé en mélange avec du bleu égyptien<sup>27</sup>. Les deux ensembles

26- Dans la pièce PCE8216 on peut même parler d'une teinte céladon. La couleur est en revanche modifiée par la chauffe dans la pièce PCE8209 et mériterait une analyse sur les quelques fragments des deux autres pièces.

27- Les grains de bleu sont souvent visibles à faible grossissement et une analyse par spectrométrie Raman, réalisée par L. Raffaely, sur un échantillon de la pièce PCE8216 a permis de caractériser le spectre du bleu égyptien (CaCuSi<sub>4</sub>O<sub>10</sub>).

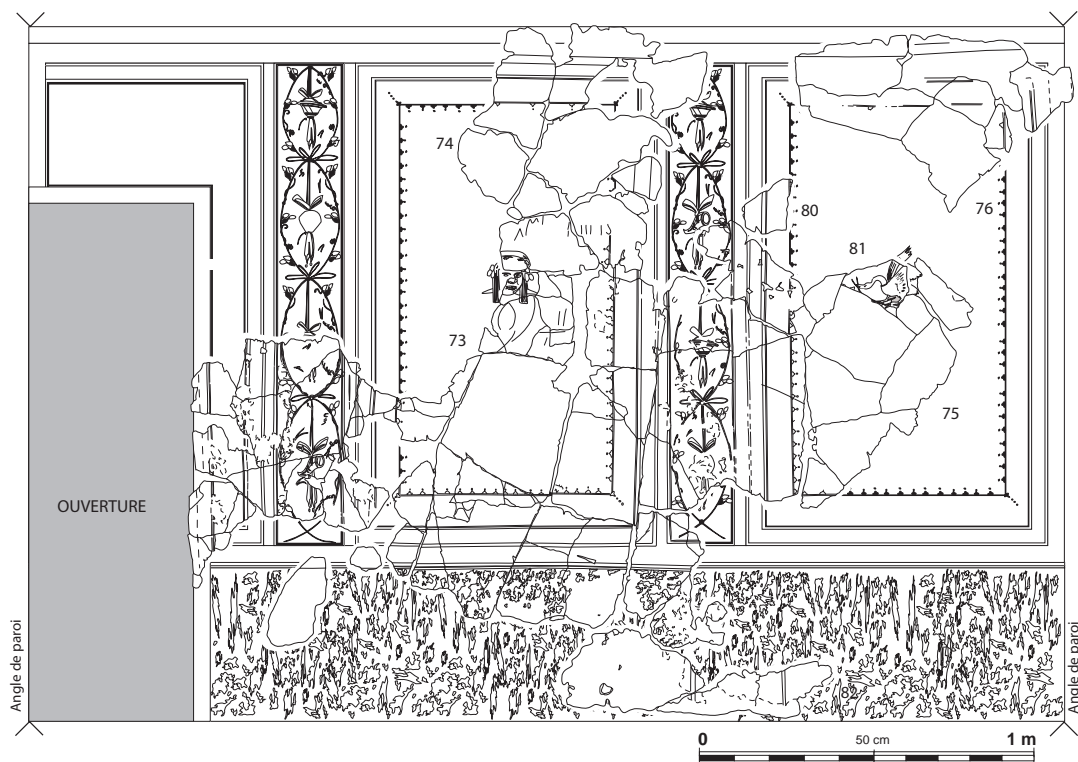


Fig. 10. Nîmes Parking Jean-Jaurès. PCE3498 - mur MR3622. Restitution hypothétique du décor (relevés : J. Boislève et O. Vauxion. Restitution - DAO : J. Boislève, INRAP).

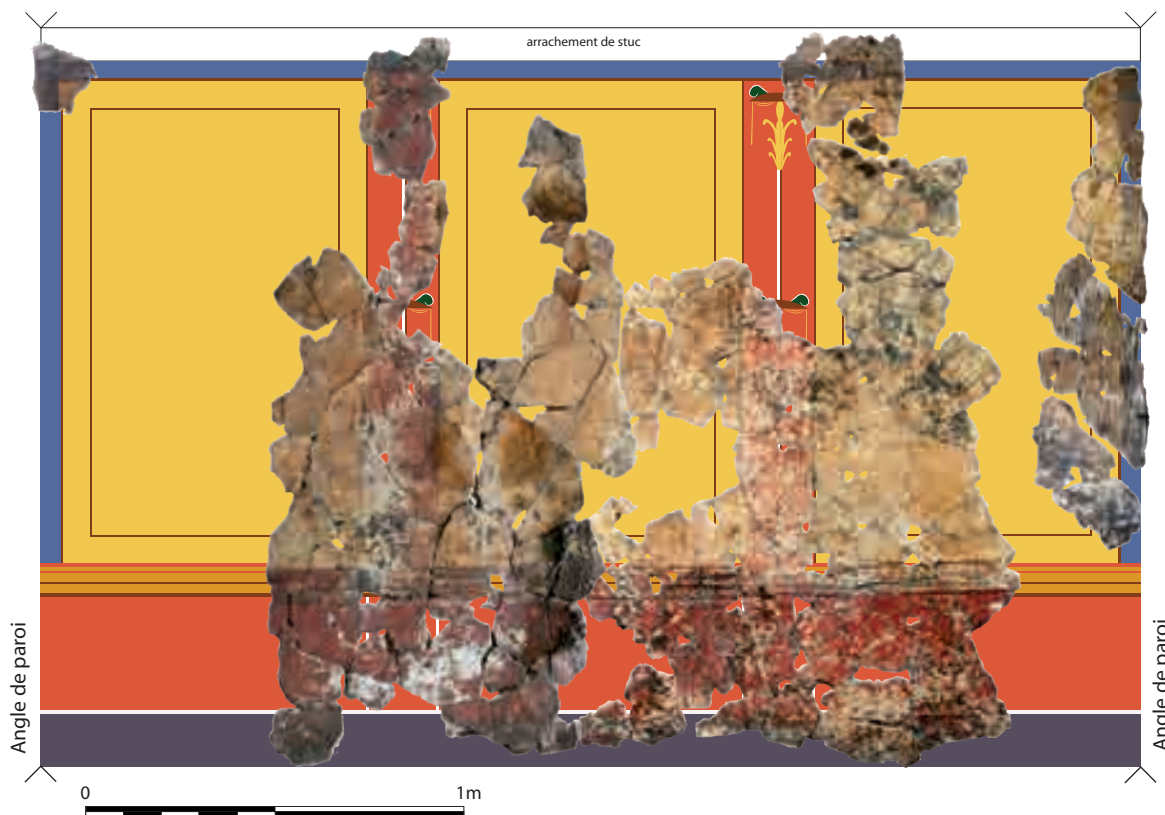


Fig. 11. Nîmes Parking Jean-Jaurès. PCE3497 - mur MR3539. Restitution hypothétique du décor (restitution - photos - DAO : J. Boislève, INRAP).

restituables, PCE8209 et PCE8216, présentent une certaine complexité et ont livré des éléments figurés (divinités en vignette dans un cas, natures mortes ou animaux en zone inférieure dans l'autre). Le soin apporté aux murs va de pair avec celui accordé au revêtement de sol. Ainsi sur les quatre décors utilisant le vert comme couleur de fond de panneau, trois accompagnent une mosaïque à motif complexe (composition à vingt-neuf médaillons figurés dans la pièce PCE8216, tapis central mosaïqué et buste féminin en médaillon en PCE4157, fleuron central en PCE3214). Dans le quatrième cas (PCE8209), le sol est en terrazzo. Il est donc tentant de considérer que l'emploi de grands champs vert bleuté est l'apanage de riches propriétaires et qu'au sein de ces demeures il est réservé à des pièces de choix.

### Diversité des supports peints

L'enduit est présent dans de nombreux espaces, du simple enduit blanc tout de même assez soigné, recouvrant une façade sur rue, au décor ostentatoire de la salle d'apparat d'une vaste demeure privée. Le site du parking Jean-Jaurès a permis d'observer certains décors, parfois encore en place, dans divers contextes architecturaux. Dans la vaste *domus* de l'îlot G aux riches décors mosaïqués, le mur septentrional, base d'une colonnade fermant une cour avec bassin d'agrément, accueille un décor végétal où des buissons florissants prolongent ou créent un jardin. Dans la même cour, quelques fragments appartenant à un lairair indiquent que cet autel privé est pourvu de peintures aux motifs simples et d'inspiration végétale. La cour du bâtiment E4, beaucoup plus modeste, mais également pourvue d'un bassin, a livré un décor d'une toute autre nature. Bien que très effacé, l'enduit présente un fond bleu sur lequel se détache une assez grande figure humaine probablement installée sur un lit ou une étoffe<sup>28</sup>. Elle constitue la seule scène figurée de grande taille trouvée sur le site.

Dans l'îlot C, un bassin monumental, avec rampe d'accès et niche ornée d'une statue polychrome de Neptune, a conservé un enduit extérieur sur la partie arrière de la structure. Le décor, peint sur un solide enduit de tuileau, présente une plinthe non peinte et,

au-dessus, des champs jaunes encadrés par une bande rouge qui soulignait chacun des angles de l'édifice. Sur la façade avant du nymphée, plus largement ouverte, ne subsistent que quelques lambeaux d'un enduit peint en rouge. La niche semi-circulaire accueillant la statue est également peinte mais l'enduit très fin et trop fragmentaire n'autorise aucune restitution du décor.

### Les mises en œuvre

L'étude d'un tel ensemble fournit également l'occasion d'observer les techniques de fabrication et de fixation sur la structure du mur. Là encore, on constate quelques variantes, même si les pratiques artisanales sont, dans l'ensemble, assez homogènes et correspondent aux techniques connues ailleurs.

La grande majorité des décors étudiés couvre des murs montés en adobe ; le système d'accrochage est alors celui de grandes incisions en chevrons de préférence disposées horizontalement. Pour un seul décor, l'artisan a eu recours à un piquetage du mur en terre. Toutefois, le dispositif d'accrochage n'est pas systématique ; dans certains cas aucune préparation de la paroi n'est observée.

En bas de paroi, plusieurs décors présentent un aménagement visant à protéger l'enduit des remontées humides par capillarité. Le plus souvent, ce sont des fragments de tuiles qui sont insérés dans le mortier, sur 0,25 à 0,70 m de hauteur, au bas des parois externes ou près des ouvertures. Dans un cas, l'aménagement est beaucoup plus soigné avec des *tegulae* posées de chant et fixées par des fiches en T ; le dispositif en liaison directe avec l'espace voisin ne vaut que pour une des quatre parois de la pièce. Enfin, dans deux cas, un boudin de tuileau en quart-de-rond assure un raccord étanche à la base de l'enduit. L'usage du tuileau semble plutôt réservé aux cas où l'eau est directement présente comme pour les peintures extérieures du bassin.

Pour les plafonds, un seul système a pu être mis en évidence : celui des fagots de roseaux fixés sous les solives et recevant l'enduit. La fouille a d'ailleurs permis d'identifier clairement un procédé observé sur d'autres sites mais pour lesquels beaucoup d'incertitudes subsistaient. Dans au moins six pièces, le plafond est orné d'un enduit bleu (PCE3743 dans la *domus* E8, PCE4008, PCE4304 et PCE4144 dans la *domus* E5, PCE4164 dans la *domus* E4 et PCE8165 dans la *domus* de l'îlot G). Le bleu égyptien peut être

28- On reconnaît le traitement caractéristique d'un tissu ou d'un coussin aux séries de trois petits filets parallèles également réparties. La figure humaine est trop effacée pour pouvoir être identifiée.

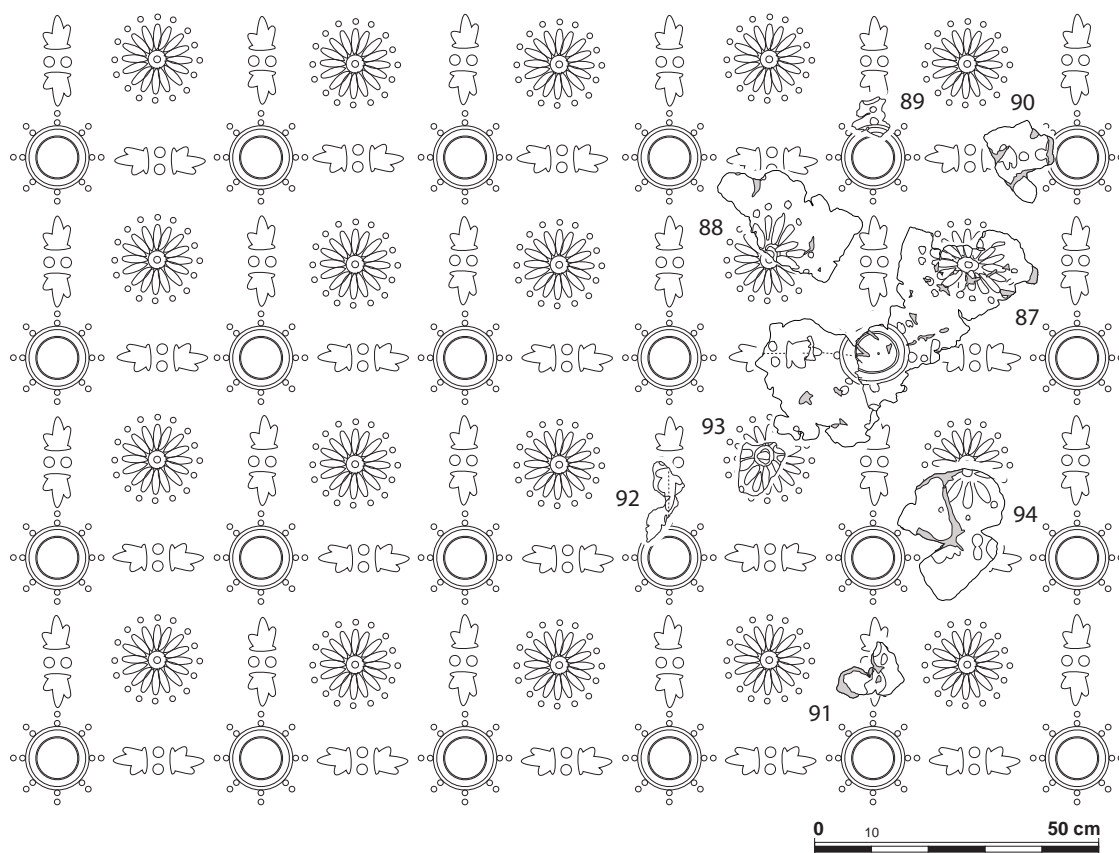


Fig. 12. Nîmes parking Jean-Jaurès. PCE4304 - voûte. Restitution hypothétique du décor (relevés - restitution - DAO : J. Boislève - INRAP).

appliqué soit sur une fine couche de chaux, soit directement sur l'épaisseur de terre posée sur les fagots de roseaux. Aucun motif n'est apparu sur ces champs bleus mais l'observation n'a jamais pu être faite sur de grandes surfaces du fait de l'extrême dégradation du support. La datation de ces plafonds, qui ont manifestement connu un certain engouement, tout au moins dans la cité nîmoise, est plus délicate. Dans cinq pièces, ils sont associés à un décor mural du I<sup>er</sup> s. p.C. mais dans une sixième, le décor du plafond ne peut être antérieur à la fin du I<sup>er</sup> ou au début du II<sup>e</sup> s. p.C.

Hormis ces enduits bleus, seuls deux cas de décor de couverture sur mortier sont connus. L'un est un plafond à réseau avec quadrillage oblique à guirlande et cercle coloré au centre des caissons (PCE5539) ; l'autre est une voûte avec également un décor à réseau

sur quadrillage oblique (PCE4304, antichambre dans la *domus* E5, fig. 12). Très peu de plafonds enduits sont donc attestés sur ce site. Est-ce un hasard de la conservation ou le reflet d'une réelle absence peut-être au profit d'autres modes décoratifs (bois travaillés, sculptés ou peints) ?

Le stuc est également très peu représenté ; lorsqu'il est conservé il se présente toujours dans un état extrêmement médiocre. Les seuls cas avérés sur le site concernent des corniches sommitales. Elles accompagnent quatre décors<sup>29</sup>, dont trois à fond vert. Leurs profils ne sont malheureusement pas connus ; seule

29- Des éléments de stucs ont été retrouvés dans les pièces PCE3497, PCE8209, PCE8216 et dans la pièce PCE3497. Des



l'une d'entre elles conserve un rang de perles et pirouettes réalisé par estampage. Du point de vue technique, l'accrochage de deux de ces corniches est renforcé par des clous métalliques.

## CONCLUSION

En liaison directe avec le plan des maisons, pavements et peintures murales mis au jour lors de la fouille du parking Jean-Jaurès attestent que les artisans ont œuvré en s'adaptant aux normes en vigueur pour produire un cadre de vie à la romaine, qui vise au confort, à l'agrément et à la bienséance (*decorum*). Ce constat d'ordre social ressort d'emblée de la documentation qui nous est livrée.

Les sols ne déparent pas de ceux connus antérieurement aux abords de la fouille<sup>30</sup>. Les grandes tendances qui ressortent ainsi dans le pavement des pièces de ce quartier essentiellement résidentiel pourraient être à l'image de ce que l'on pressent pour le reste de la ville<sup>31</sup>. Le début du 1<sup>er</sup> s. p.C. voit la prépondérance des sols en terrazzo, simples ou ornés de tesselles dessinant des quadrillages linéaires en vogue (croisettes, cubes, rectangles et carrés avec effet de sparterie...) et le développement concomitant de la mosaïque, qui désigne des espaces privilégiés, avec la persistance des quadrillages linéaires, dans l'édifice nord de l'îlot E en particulier. Le *tessellatum* prend progressivement le pas dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C. puis définitivement au II<sup>e</sup> s. p.C., avec des niveaux d'élaboration divers : champ unitaire blanc, mosaïque à bandes croisées chargée de fleurons et de motifs géométriques divers, tapis à fleuron central ou à médaillon figuré, mosaïques d'apparat avec les

pavements d'Achille et de Penthée de la grande *domus* de l'îlot G.

Le recours au *signinum* en revêtement de sol est réservé à des pièces incomplètement dégagées mais sans doute soumises à l'humidité sous quelque forme que ce soit. Le mortier de tuileau se retrouve en parois de trois bassins.

Les traits dominants relevés à l'étude des décors peints leur confèrent une certaine homogénéité. La gamme assez variée qu'ils offrent résulte davantage d'une hiérarchisation des espaces que d'une réelle originalité des choix décoratifs. En effet, la majorité des décors de ce quartier reprend le plus souvent des poncifs observés partout ailleurs en Gaule et dans l'Empire à la même époque. Les décors sont principalement mis en place au cours du 1<sup>er</sup> s. p.C. et plusieurs tendent à être maintenus jusqu'à l'abandon du quartier au cours du III<sup>e</sup> s. Le décor distingue les espaces sans pour autant révéler clairement leurs fonctions. L'ornementation d'un espace de circulation n'est pas restreinte à un type précis, tout comme celle d'une salle de réception amène un certain nombre d'interprétations.

Malgré tout, l'interaction entre sols et peintures murales, ou autres formes du décor domestique<sup>32</sup>, interaction difficile à apprécier au cas par cas, a pu être appréhendée dans ses grandes lignes. L'effet de clarté assigné aux pavements (terrazzo au détriment du *signinum* ; *tessellatum* à fond blanc) est contrebalancé par des parois à fond rouge le plus souvent, mais aussi jaune ou vert. Les décors pariétaux les plus complexes s'accompagnent presque toujours d'un traitement soigné des sols, en terrazzo ou, plus souvent, en mosaïque.

---

traces d'arrachements caractéristiques d'une corniche en stuc ont été observées sur certains fragments.

30- Prédominance des sols en terrazzo – qui apparaissent dès le milieu du 1<sup>er</sup> s. a.C. sur le site de l'école Jean-Jaurès – sur les mosaïques, parmi lesquelles on rappellera la mosaïque au Gorgonéion, ainsi que celles figurant Mercure, et Bacchus et Ariane (Espérandieu 1935, n°60, 41 et 14).

31- Il s'agit là d'une proposition qui doit bien entendu être affinée et validée par une étude plus approfondie. Les spécificités du quartier sont notamment liées à la chronologie de son occupation, à sa position légèrement décentrée mais en rive d'une artère importante, la voie domitienne intra-muros.

---

32- Colonnades et ameublement sont également attestés par la fouille mais retrouvés de manière éparse sans lien avec le cadre bâti.